



Alimentation, Nutrition et Santé

Produire une nourriture saine,
abordable et respectueuse de
l'environnement

L'alimentation au coeur de la santé de tou.te.s

La pandémie actuelle de coronavirus met en lumière la vulnérabilité d'une partie des Français.es. En effet, des comorbidités et maladies comme l'obésité, l'hypertension et le diabète sont à l'origine d'une surmortalité par la Covid-19.

Le nombre de patients atteints de maladies chroniques augmente fortement depuis 15 ans : la prévalence des Affections de Longue Durée (ALD), dont certaines sont des conséquences de l'obésité comme en particulier le diabète de type 2, a été multipliée par 2 depuis 2003. Plus de 8 millions de Français sont obèses et 10,7 millions sont atteints par une ALD. Ces derniers, qui représentent 18% des assurés, consomment 60 % des dépenses de santé. L'obésité, notamment chez les enfants, ne cesse d'augmenter au fil des années. C'est pourquoi l'on peut parler d'une double pandémie, tant infectieuse que non infectieuse.

Dans ce contexte, l'EVSI (Espérance de Vie Sans Incapacité) stagne depuis une dizaine d'années à un niveau tout juste dans la moyenne européenne (64 ans).

Directement fonction de notre alimentation, le développement de l'obésité et des maladies cardio-vasculaires est le reflet d'une société sédentaire et de consommation, d'abondance en aliments ultra transformés, dans un contexte d'aggravation des inégalités sociales et de la pauvreté. En effet, **l'obésité, véritable marqueur des inégalités, est 4 fois plus fréquente chez les enfants d'ouvriers que de cadres.**

Pourtant, notre alimentation est fondamentale pour nous maintenir en bonne santé et prévenir la survenue des maladies, notamment cardio-vasculaires (études NutriNet-Santé entre 2009 et 2018) **et des cancers.** Chaque année en France, 5,4% des nouveaux cas de cancers sont attribuables à une mauvaise alimentation et 5,4% à l'obésité.

Par ailleurs notre alimentation est de plus en plus transformée (sodas, plats préparés, aliments transformés, etc), contaminée par des résidus de pesticides, des métaux lourds et des additifs. La prévention **nutritionnelle est très insuffisante** et la maltraitance infantile provoque également des troubles de l'alimentation pouvant entraîner obésité ou anorexie.

Au **plan politique**, les dispositifs comme les PNNS (Programmes Nationaux Nutrition Santé) dont le premier a débuté en 2001 n'ont pas permis de juguler l'accroissement considérable de personnes obèses en France ni d'optimiser les régimes alimentaires favorables à la santé. La Loi EGALIM de 2018 ne remplit également pas ses objectifs avec le recul de l'État

sur les pesticides et le développement trop lent du bio et du zéro plastique en restauration collective.

Par ailleurs, **la production alimentaire est la principale cause de changement de l'environnement** : 40% des sols de la planète sont occupés par des surfaces agricoles, lesquelles sont responsables de 30 % des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la planète et consomment 70% des ressources en eau douce disponibles (commission EAT Lancet).

La transformation des écosystèmes naturels en champs et pâturages pour l'alimentation est la principale cause de menace pour la biodiversité. Plus de 30% des poissons sont victimes de la surpêche et 60% des individus existants ont déjà été complètement pêchés.

Promouvoir des régimes alimentaires favorables à la santé et à l'environnement, au bénéfice des consommateurs et des producteurs

Si une nourriture de mauvaise qualité et en quantité non équilibrée nuit à notre santé, notre alimentation pose également un problème environnemental.

Dans ce contexte, nous adoptons une approche de l'alimentation **“de la fourche à la fourchette”** qui soit juste, accessible pour tou.te.s, respectueuse de la santé humaine et planétaire.

Les écologistes insistent sur le fait qu'un régime alimentaire sain se doit d'optimiser notre santé et notre environnement. Il ne doit pas se contenter de réduire l'incidence des maladies : il doit aussi protéger notre santé et optimiser notre bien-être, tout en respectant les limites planétaires.

Nous déploierons à l'échelle du territoire un «régime de santé planétaire», favorable tant à la santé humaine que planétaire, et réductrice des inégalités sociales de santé.

Les écologistes aideront la population à **redéfinir ses choix alimentaires** qui sont fonction du pouvoir d'achat, des habitudes, de la culture, de l'éducation, de la religion, du temps disponible et du savoir-faire pour cuisiner, ainsi que de la pression marketing et sociale. De plus, **la dénutrition côtoie l'obésité**. C'est pourquoi l'accès à une nourriture saine et à un régime équilibré constituent un vecteur essentiel dans la réduction des inégalités sociales de santé. Une alimentation déséquilibrée, en particulier une faible consommation de fruits et légumes ce qui est souvent le cas des populations défavorisées, peut avoir des conséquences sanitaires importantes.

La différence sensible de coût entre les produits de haute qualité nutritionnelle (fruits, légumes, féculents), le “bio” et les produits conventionnels ou industriels sera réduite le plus possible, par des mesures fiscales et économiques.

Nous mettrons en œuvre une véritable politique de santé publique axée sur la **prévention nutritionnelle, la réduction des inégalités sociales et le respect de l'environnement.**

Celle-ci passe par une alimentation saine, variée, de bonne qualité nutritionnelle, la moins transformée possible, bio et par une activité physique régulière.

Promouvoir des régimes alimentaires favorables à la santé et à l'environnement, au bénéfice des consommateurs et des producteurs

Nous proposons de sortir du schéma nutritionnel actuel pour tendre vers un **régime de santé planétaire pour tou.te.s, bénéfique pour la santé des consommateurs, des producteurs et de la planète.**

Leviers réglementaires et économiques

Afin d'y parvenir, nous actionnerons les **leviers réglementaires et économiques** en intégrant le **régime de santé planétaire** dans le **Programme National Nutrition Santé** (PNNS). Localement, une **aide financière** de l'Etat sera créée pour les collectivités qui proposent des **parcelles agricoles à l'autoproduction alimentaire**, ainsi qu'une **augmentation du crédit d'impôt** en faveur de **l'agriculture biologique**. Enfin, le levier de la **commande publique** sera mobilisé pour proposer une **offre alimentaire de qualité**, conforme aux recommandations sanitaires et **sans plastique** au sein de **toutes structures accueillant du public** (crèches, écoles, EHPAD, hôpitaux, entreprises...).

Côté **consommateurs**, une modulation des taxes sera instaurée sur les produits alimentaires de faible qualité nutritionnelle pour **alléger le prix des produits sains**. **La publicité pour l'alcool et les produits ultra-transformés sera interdite**, particulièrement auprès des jeunes et des enfants, conformément aux recommandations de l'OMS. Le **Nutriscore** sera rendu **obligatoire** sur tous les produits et sera amélioré pour prendre en compte la présence de contaminants, d'additifs, la densité nutritionnelle des aliments et l'impact sur l'environnement.

Levier social

Le régime de santé planétaire ne pourra être accessible à tous et toutes sans une véritable éducation à l'alimentation dès le plus jeune âge. Des ateliers périscolaires sur cette thématique seront généralisés dans toutes les écoles aux côtés d'une éducation pratique par la création de micro-potagers et de cours de cuisine.

Cette éducation nutritionnelle sera aussi mise en place, en lien avec les ARS, au sein des Maisons de Santé, où les bénéficiaires seront conviés à y participer par leur médecin traitant.

A l'interface de la production, de l'éducation et de l'environnement, l'accès à des jardins partagés sera facilité, permettant de produire, au moins partiellement, sa nourriture, de réapprendre la saisonnalité, d'échanger des pratiques y compris pour cuisiner les légumes et d'avoir un impact positif sur le climat et la biodiversité en contribuant à la végétalisation des espaces urbains.

Levier sanitaire

Enfin, dans le cadre de la prévention ou du traitement de pathologies chroniques comme l'obésité, un accès facilité à des professionnels de santé, tels les diététicien.nes, sera établi. Pour cela, une prise en charge des frais de santé inhérents au suivi diététique sera généralisée. Ainsi, ces professionnel.le.s dont la formation renouvelée inclura la notion de régime de santé planétaire, pourront être véritablement inclus.es et reconnu.es dans le parcours de santé des patients.